

Bonjour,

1. La conférence du Collectif Coordination Santé Libre (https://stopcovid19.today/coordination-sante-libre/) Le Collectif Coordination Santé Libre est un collectif de 30.000 médecins de diverses associations (dont laissons les médecins prescrire) et 30.000 personnels soignants.

Ces associations se sont constituées en collectif pour travailler en commun sur une vision réaliste de la crise Covid aux plan médical et pour témoigner auprès du grand public de leurs conclusions sur la gravité de la maladie, la place des médecins traitant, les thérapeutiques qui existent, l'inutilité du confinement général, etc… La 2ème conférence est un peu longue (1h28) mais c'est une mine d'information. Aussi, au moment où toutes nos libertés sont attaquées, je vous encourage vivement de l'écouter entièrement : c'est une mine d'information !

La 2ème conférence du collectif en cliquant sur ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=ky7CjudtQc8

2. M° Clarisse Sand est avocate spécialisé en liberté publique. Ce qu'elle révèle sur les derniers textes législatifs est confondant !

Son interview dure 21minutes, mais on y apprend la portée incroyable des derniers textes, validés par un conseil d'Etat aux ordres, en terme de pertes de libertés, et d'arbitraire possible dans les décisions futures du gouvernement. Il s'agit bien de la fin de toute démocratie qui y est préparée, sous couvert d'État d'urgence sanitaire, mais plutôt qu'un sentiment ou une intuition, M° Clarisse Sand explique en quoi, et par quels articles de loi, lecture des textes à l'appui des explications, cette fin de démocratie est actée.

https://www.youtube.com/watch?v=qtTVY3YWhMA&feature=emb_logo

Bien qu'une des conférences porte uniquement sur l'aspect santé, et l'autre exclusivement sur l'aspect juridique, ces deux vidéos sont complémentaires pour mieux comprendre la crise que nous vivons, et sur l'effet «d'opportunité» de la crise pour les gouvernements et les plus grandes compagnies.

Bon courage à tous pour 2021 !

Christophe AZAM